



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIO DU MARIN

Les voies d'orientation après la 3^{ème}

Préambule

- *L'orientation est un processus de construction d'un parcours (projet de formation).
- *La décision d'orientation porte sur les voies d'orientation/conseil de classe.
- *L'orientation se distingue de l'affectation.
- *L'affectation c'est l'organisation de la répartition des élèves dans les filières en fonction de la carte des formations/Rectorat.

Insertion professionnelle

ETUDES SUPERIEURES

Bac
Général

Bac
Technologique

Bac Pro

Term Générale

Term
Technologique

Term
Professionnelle

CAP

1ere Générale

1ere
Technologique

1ere
Professionnelle

Term CAP

2^{nde} Générale et Technologique

2^{nde}
Professionnelle

1ere année
CAP

Au lycée général et technologique

Lycée professionnel ou CFA

QUELQUES CONSEILS...

Me connaître :

- Mes aptitudes
- Mes qualités
- Mes limites
- Mes goûts

M'informer sur :

- Les métiers
- Le marché de l'emploi
- Les formations existantes
- La sélectivité des formations

Comment agir ?

- Mini-stages
- Portes ouvertes
- Documentation CIO, CDI, Internet
- Entretien-s Psy EN

.....pour un choix de FORMATION

La voie professionnelle



Bac pro en 3 ans

Environ 15 h
Enseignement professionnel
et technologique

Environ 12h
Enseignements généraux:
Français, Hist-géo, Maths,
LV1, Arts Appliqués, EPS

LV2 pour les bacs tertiaires

Physique-Chimie pour les bacs industriels

18 à 22
semaines
Sur les
trois ans

CAP en 2 a

Environ 19h
Enseignement professionn

Environ 8h30
Enseignements généraux

Français, Hist-géo, Maths
LV1, Arts Appliqués, EPS

12 à 14
Semaines
sur les
deux ans

Période de formation
en milieu professionnel

VOIE PROFESSIONNELLE



Qualification
Gestes professionnels
Savoir-faire

enseignement professionnel
acquisition de connaissances et de savoir faire

enseignement général et technologique articulés
autour de l'enseignement professionnel

T.P. au lycée / mises en situation en entreprise (PFMP)

03

BAC PRO ET CAP PAR DOMAINE

01

02

03



**ADMINISTRATION
COMPTABILITÉ**



**ARTS, ARTISANAT,
AUDIOVISUEL**



**AGRICULTURE, ÉLEVAGE
AMÉNAGEMENT, FORÊT**



**ALIMENTATION
HÔTELLERIE
RESTAURATION**



**AUTOMOBILE
ENGINES**



**BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**



**BOIS
AMEUBLEMENT**



**CHIMIE
PHYSIQUE**



**COMMERCE
VENTE**



**ELECTRICITÉ ENERGIE
ELECTRONIQUE**



**HYGIÈNE
SÉCURITÉ**



**INDUSTRIES
GRAPHIQUES**



**MATÉRIAUX : MÉTAUX,
PLASTIQUE, PAPIER**



**PRODUCTIVE
MÉCANIQUE**



**SANTÉ SOCIAL
SOINS**



**SPORTS
LOISIRS**



**TEXTILE
HABILLEMENT**



**TRANSPORT
MAGASINAGE**



TÉLÉCHARGEZ L'ENSEMBLE DES FORMATIONS PAR DOMAINE

Familles de métiers

2^{nde} professionnelle

Spécialités de bac pro (1^{ère} et terminale)

Métiers de la construction durable et du bâtiment

- Aménagement et finition du bâtiment
- Intervention sur patrimoine bâti
- Menuiserie aluminium verre
- Ouvrage du bâtiment métallerie
- Technicien du bâtiment: organisation réalisation gros œuvre
- Travaux publics

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- Gestion administration
- Logistique
- Transport

Métiers de la relation client

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente options A et B

Métiers de la mer

- Conduite et gestion entreprises maritimes pêche
- Conduite et gestion entreprises maritimes commerce à options
- Electromécanicien de marine
- Polyvalent navigant pont/machine

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage produits imprimés, routage
- Réalisation produits imprimés et plummédia à options

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'étude du bâtiment à options
- Technicien géomètre-topographe

Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de la beauté et du bien-être

- Métiers de la coiffure
- Esthétique cosmétique parfumerie

Métiers de l'hôtellerie restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

2nde professionnelle

Spécialités de bac pro (1^{ère} et terminale)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Fonderie
- Microtechnique
- Technicien modelleur

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatique
- Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatique
- Technicien du froid et du conditionnement de l'aire
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes Numériques (à options)

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- Maintenance des véhicules (à options)
- Maintenance des matériels (à options)

Métiers du pilotage et de la maintenance des systèmes automatisés

- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons
- Technicien de scierie
- Maintenance des systèmes de productions connectés

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage produits imprimés, routage
- Réalisation produits imprimés et plurimédia à options

Métiers du bois

- Technicien menuisier agenceur
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Etude et réalisation d'agencement

Statut scolaire ou apprentissage ?

- **Statut scolaire** ■ **Statut d'apprenti**

Au Lycée professionnel: au C.F.A. :

2/3 d'enseignements
théoriques et pratiques

1/3 Stages en entreprises
(gratification de la semaine de stage)

Convention de stage
(PFMP)

1/3 d'enseignements
théoriques et pratiques

2/3 travail en
entreprise
(rémunération mensuelle)

Contrat d'apprentissage
La famille doit trouver un
employeur

Quelques conseils et points de vigilance

- Participer aux **mini-stages** ainsi qu'aux **journées portes ouvertes** des établissements .
- Attention aux formations à recrutement spécifique :
Bac pro Métiers de la sécurité
- Faire les démarches nécessaires pour **l'apprentissage et l'enseignement privé**
- Envisager **plusieurs vœux** : attention certains Bac Pro et CAP sont **très demandés** et la **sélection est sévère**



La classe de 2de GT

2nde GT

Enseignements communs

Français (4h)
Histoire-géographie (3h)
LVA et LVB (5h30)
Sciences économiques et sociales (1h30)
Mathématiques (4h)

Physique-chimie (3h)
Sciences de la vie et de la terre (1h30)
Education physique et sportive (2h)
Enseignement moral et civique (0h30)
Sciences numériques et technologie (1h30)

Accompagnement personnalisé

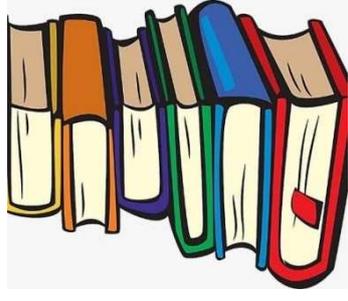
Enseignements optionnels (2 au plus)

Non-obligatoires, ils permettent de découvrir des enseignements de spécialité de la voie générale ou des séries de la voie technologique

UNE SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

de deux semaines est prévue pour les élèves de 2^{de} générale et technologique durant le dernier mois de l'année scolaire.





Réussir la classe de 2nde générale et
technologique

Travailler régulièrement, chaque soir

- Reprendre les cours de la journée
- Apprendre les leçons
- Faire les devoirs et les exercices



Adopter des méthodes rigoureuses

- Prendre des notes efficacement
- Classer ses notes, ses documents
- Organiser son travail personnel



Lire et se documenter ...

**Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la s
son parcours vers la voie technologique ou la voie gén**

**BAC
GENERAL**

**TERMINALE
GENERALE**

1^{re} GENERALE



**BAC
TECHNOLOGIQUE**

**TERMINALE
TECHNOLOGIQUE**

1^{re} TECHNOLOGIQUE



SECONDE GT

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langues vivantes
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements.

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

8 spécialités (dont 3 nécessitant de s'engager dès la 2^{nde})



LA VOIE GÉNÉRALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langues vivantes
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique + 1h30 de Mathématiques pour les non spé

Enseignements optionnels (3h)

Les élèves suivent les enseignements de spécialité :

3 spécialités
Puis 2 en t

- Arts
- Biologie écologie
- Histoire-géo, géopolitique. et sc.po
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cult. Étrangères
- Littérature langue et cult. antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur
- Education physique, pratiques et cultures sportives

ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION Après la troisième

2^e trimestre

Intentions d'orientation exprimées sur **la** fiche de dialogue ou par [Téléservice Orientation](#)* par les élèves et leur famille Avis provisoire d'orientation du conseil de classe sur la fiche dialogue ou par [téléservice](#)*.

Mai

Vœux d'orientation définitifs des élèves et de leur famille sur la fiche dialogue ou par [téléservice](#)* + dossier d'affectation ou [Téléservice Affectation](#)* (formation/établissement)

* Le portail [Scolarité-services de votre académie](#) permet aux familles de saisir les vœux d'orientation et les vœux d'affectation, de consulter les avis du conseil de classe et la décision du chef d'établissement ainsi que la notification d'affectation.

Juin

Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement, en l'occurrence : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} pro ou 1^{re} année de CAP ou redoublement ; (le maintien en 3^e peut être demandé par l'élève et sa famille)

- ❑ **Si accord** : validation et décision d'orientation définitive
- ❑ **Si désaccord** : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la commission d'appel

De juin à début juillet

Réception des notifications d'affectation et **surtout inscription** dans l'établissement.

L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

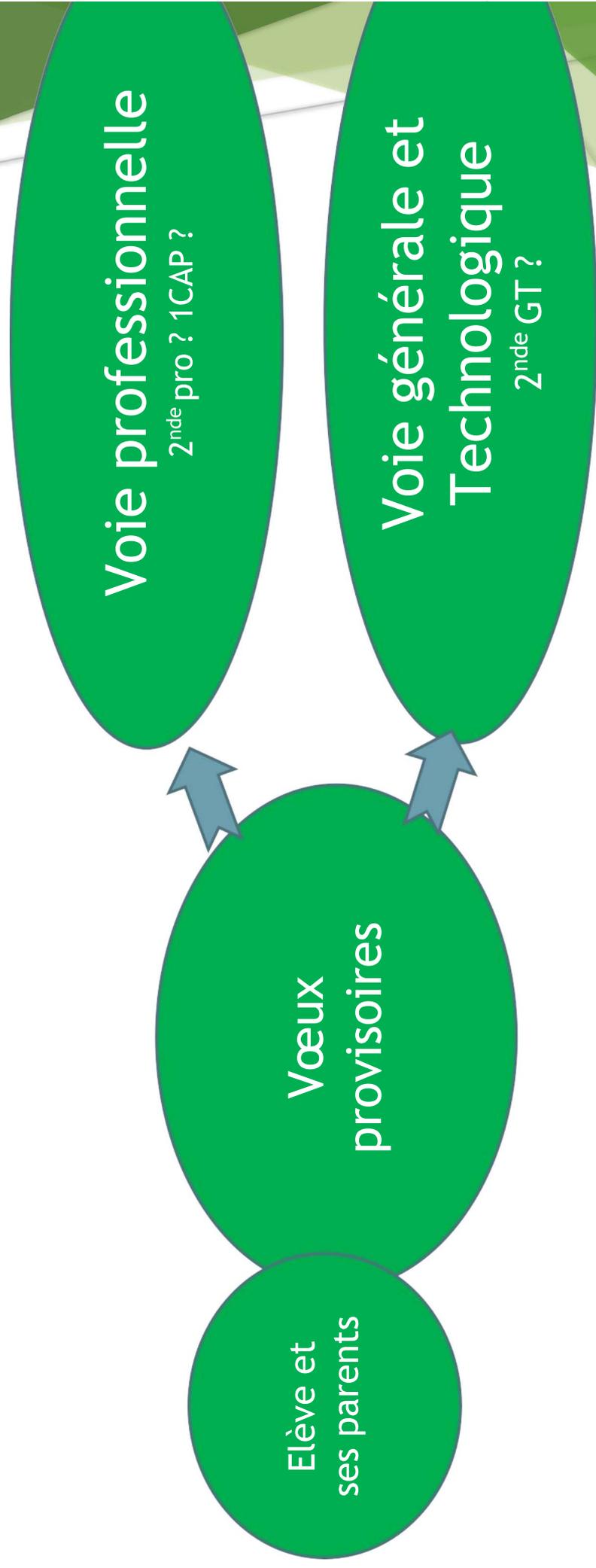
Concerne uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique

☐ Affectation dans la limite des places disponibles

Critères prioritaires

1. [Une priorité d'affectation pour les élèves en situation de handicap](#) : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique, ou qu'ils nécessitent une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. La famille transmet alors un dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.
2. **La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement**
3. **Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social**
4. **Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement**
5. **Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.**
6. **Les élèves devant suivre un parcours particulier**

Conseil de classe 2^{ème} trimestre (mars 2026)



un Service en ligne Orientation intégré au portail Scolarité Services proposé aux parents des élèves de 3ème . Il permet de dématérialiser le support de la procédure d'orientation.

Le téléservice Orientation donne la possibilité aux parents :

- de saisir des demandes d'orientation lors de la phase provisoire et de la phase définitive ;
- de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées ;
- d'accuser réception (phase provisoire), ou de faire part de leur accord ou désaccord (phase définitive) suite aux réponses du conseil de classe ;
- de consulter la décision d'orientation du chef d'établissement en cas d'accord.

L'usage du service en ligne doit être privilégié, bien que la procédure papier soit maintenue pour les familles éloignées du numérique ou qui ne souhaiteraient pas utiliser ce service

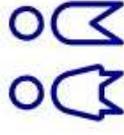
Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève



Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !



Mes services

 Actualités

 Demande de bourse

 Orientation

 Fiche de renseignements

 Paiement des factures

 Livret scolaire du CP à la 3e

[Liens utiles](#)

Message de l'établissement

Bienvenue sur le portail de télé-services du collège Aristide Briand.

Vous pouvez dès à présent et jusqu'au 21 octobre 2021 effectuer une demande de bourse pour votre enfant.

Après la 3^e

📄 Actualités

📄 Demande de bourse

📄 Orientation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

📄 Livret scolaire du CP à la 3^e

📄 Liens utiles

De décembre à avril

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

📅 PROCHAINEMENT

D'avril à mai

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

 Actualités

 Demande de bourse

 Orientation

 Fiche de renseignements

 Paiement des factures

 Livret scolaire du CP à la 3e

Liens utiles



Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix

[Retour aux informations](#)

[Valider les choix](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler

Valider

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

2^{de} professionnelle :

Sous statut scolaire

Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti

Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler

Valider



Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



RANG 1



2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



RANG 2



2^{de} professionnelle

Statut : scolaire



+ Ajouter un choix

Annuler

Valider les choix

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



Vos choix d'orientation ont bien été validés

Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.



Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

RANG 2

2^{de} professionnelle

Statut : scolaire

[Retour aux informations](#)

[Modifier les choix](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.



CONTACTS

Mme Sandrine RIGA, la Psychologue de l'Education Nationale –

Spécialité : *Education Développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO)*

Vous reçoit :

- ▶ **Au CIO** : le mercredi après-midi et le jeudi matin
Prise de rendez-vous en appelant au 0596.52.28.95
- ▶ **Au collège** : le lundi matin et le jeudi après-midi
Prise de rendez-vous à la vie scolaire
- ▶ **Email** : sandrine.riga@ac-martinique.fr

CIO DU MARIN

- ▶ Le CIO répond au 0596.52.28.95
- ▶ Le CIO accueille tout public (s/rendez vous)

Selon les horaires suivants :

Lundi : 8H -12H30

Mardi : 8H-12H30 / 13H30-16H30

Mercredi : 8H-12H30 / 13H30-16H30

Jeudi : 8H-12H30 / 13H30-16H30

Vendredi : 8H -12H30



**RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIO DU MARIN

